

2 Politique

Interview du Représentant résident du PNUD au Gabon

" Le partenariat entre les Nations unies et le Gabon a toujours été positif et fructueux "

Propos recueillis par LBON

Libreville/Gabon

Après quatre années passées au Gabon en sa double qualité de coordinatrice du Système des Nations unies et de Représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Mme Marie Evelyne Petrus Barry, dans un entretien bilan accordé à notre rédaction, dit avoir accompli convenablement sa mission. Laquelle aura été ponctuée de plusieurs réformes ambitieuses. Entre autres sujets abordés, les grands chantiers lancés au cours de son séjour gabonais, ainsi que le niveau de collaboration entre le Système des Nations unies et le Gabon. Lecture.

l'union. Vous êtes en fin de mission au Gabon où vous occupiez les fonctions de Coordinatrice du Système des Nations unies et de Représentant résident du PNUD. Quelle évaluation faites-vous de l'état du partenariat qui lie le Gabon aux Nations unies ? De manière concrète, quels ont été vos principaux chantiers et quel est le bilan que vous en tirez ?

Marie-Evelyne PETRUS BARRY : Je dirai simplement que j'ai développé de très bons rapports avec les autorités gabonaises et je voudrais profiter de cet entretien pour les féliciter et les remercier pour leur accessibilité. J'ai rarement vu, tout au long de ma carrière, des autorités qu'il est aussi facile de rencontrer, et avec lesquelles il est aussi facile de discuter, de coopérer. Avec les autorités gabonaises, j'ai abordé tous les sujets, même les plus délicats. Malgré les divergences de points de vue sur certains sujets, nous arrivions toujours à trouver les points d'ancrage sur lesquels nous pouvions travailler ensemble. Le Gabon est un des États membres des Nations unies qui défendent les valeurs liées aux droits de l'Homme, à la paix, à la sécurité et au développement. Notre rôle de conseil et d'appui est quelque fois de rappeler aux États qu'ils doivent respecter les responsabilités qui sont les leurs. Même en cas de désaccord, nous avons toujours pu atteindre le consensus et trouver les moyens de gérer des situations difficiles...

...De manière concrète ?

- Quand je suis arrivée au Gabon, nous avons beaucoup discuté avec le gouvernement sur la question de la prospérité partagée qui, à notre avis, n'était pas déclinée de manière explicite dans le PSGE. Je ne peux pas dire que les conseils des Nations unies ont été ceux qui ont permis de réajuster le PSGE, mais j'ose espérer qu'ils ont joué un petit rôle. Et dès 2015, est arrivée la stratégie de développement humain qui a été vite suivie en 2016 par le programme d'égalité des chances. Ces deux stratégies et programmes correspondent à la vision des Nations unies et au type de coopération que les Nations unies souhaitent développer avec le gouvernement. En fait, par le biais de ces deux stratégies et des ODD, nous avons pu trouver des niches de travail avec le gouvernement dans les domaines d'intervention qui sont les nôtres, particulièrement les droits économiques, sociaux et culturels qui bien sûr sont la base de tout développement. Nous avons beaucoup travaillé avec le gouvernement à la participation des communautés à leur propre développement et à leur devenir, par le biais du projet ARTGOLD notamment. Nous avons aussi beaucoup œuvré pour appuyer le gouvernement à générer une santé de proximité. Il est vrai que le Gabon a construit de grands centres hospitaliers universitaires (CHU), mais le pays devrait résolument s'orienter vers des centres de santé primaires, accessibles à tous, dans les quartiers et régions les plus reculés.



Photo : Aristide Mousavou

Mme Marie-Evelyne Petrus Barry : "Mon expérience au Gabon a été positive".

Dans le domaine du genre il y a eu beaucoup d'avancées. A titre d'exemple, le gouvernement a décidé que 30% des femmes devraient être engagées à tous les niveaux de prise des décisions. Les choses évoluent dans le bon sens. Avec le recul que nous recommandent les études et statistiques, ajoutées à notre expérience internationale, nous arrivons à donner les conseils.

J'ai visité toutes les provinces où j'ai eu le privilège de travailler avec les autorités locales et les communautés rurales, ce qui pour moi a été un réel plaisir. Nous avons essayé, dans le cadre de nos activités, de faire avancer la cause du développement. Je ne suis pas en train de dire que tout est rose au Gabon, pas du tout. Je suis plutôt en train de dire que mon expérience au Gabon a été positive. Mais beaucoup de choses restent à faire à tous les niveaux.

Vous venez de reconnaître que beaucoup de choses restent encore à faire. Que peut attendre le Gabon des Nations unies pour parvenir au développement ?

- Le Gabon doit pouvoir compter sur les Gabonais pour soutenir son développement. Une des pistes sera de soutenir la mise en œuvre des ODD qui sont alignés sur le PSGE et qui touchent tous les domaines du développement, de la paix, de la démocratie, des droits de l'Homme et du partenariat international. La diversification de l'économie ne peut réussir que si tous les Gabonais se mettent sérieusement au travail, si on arrive à développer l'esprit d'entreprise et d'entrepreneuriat, si la notion travail est valorisée et si la corruption, ce fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur, est enrayerée.

Votre passage à la tête du Bureau du Système des Nations unies au Gabon a été marqué par la mise en place de certaines réformes exigées par le siège, qui vous ont d'ailleurs valu des critiques. Quel commentaire faites-vous ?

- Je voudrais d'abord préciser que le Gabon est un pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure. A mon arrivée, nous avons mis en place une réforme qui s'appelle la présence différenciée. Cela veut dire que le pays a les moyens de son développement. Dans ce cas d'espèce, le Pnud ne prend pas en charge les coûts de développement et les ressources viennent du budget du pays. Nous apportons une expertise technique, de l'appui et du conseil gratuitement, ce qui est un coût en nature et qui permet d'avoir une expertise facilement accessible grâce au réseau mondial d'experts des Nations unies, et ceci à moindre coût puisque nous demandons au gouvernement de payer les coûts réels, sans aucun bénéfice. Le Pnud, en tant qu'institution ne prendra plus en charge les projets, ni le personnel local. En appliquant cette stratégie, j'ai dû réduire le staff du Pnud de plus de deux tiers, ce qui m'a valu de nombreuses critiques. En tant que représentant d'une institution, je me dois d'appli-

quer les mesures qui ont été décidées par cette institution, de les faire comprendre et de trouver des moyens innovants de fonctionner même si ces mesures ne font pas plaisir. Les critiques, on ne peut pas les éviter, mais on peut expliquer les choses. J'ai passé beaucoup de temps à expliquer le bien fondé des réformes au staff, aux partenaires, au gouvernement, individuellement et collectivement. J'ai informé de la diminution des ressources et du nouveau modèle de fonctionnement du Pnud. Les ressources doivent venir du gouvernement. Cependant, la crise économique due à la chute du coût du baril de pétrole et le fait que le Gabon soit en cours de transformation de son économie mais pas encore en mesure de faire face à ce « choc pétrolier » de manière économiquement sereine a rendu les choses plus difficiles. Nous avons néanmoins pu avancer dans certains domaines et obtenus de bons résultats, notamment avec le projet Art Gold. Il se trouve que ces réformes n'ont pas été bien accueillies que ce soit au niveau interne qu'en externe. Ceci m'a valu beaucoup de critiques et de diffamation. Mais, sachant que je faisais mon travail, un travail difficile et que je le faisais du mieux que je pouvais, en fonction des instructions de mon siège, je n'ai répondu à aucune critique et n'ai commenté aucune diffamation. J'ai simplement continué à expliquer les réformes jusqu'à ce qu'elles soient comprises, faute d'être acceptées.

Mais vous avez tout de même rencontré d'autres difficultés ?

- L'autre difficulté est la perception globale des Nations unies. On a tendance à penser que les Nations unies équivalent à des montants disponibles exorbitants. Par exemple, je continue à expliquer que le projet Art Gold est financé par le gouvernement. Le Pnud ne s'occupe que de son exécution, bien qu'en ayant financé une infime partie au début du projet. Le Pnud n'a jamais financé le projet de lutte contre la corruption. C'est l'Etat qui nous a demandé de concevoir cette stratégie et nous a donné les moyens de sa mise en œuvre. Le processus de réduction des ressources dans les pays à revenus intermédiaires est en cours depuis une dizaine d'années. Le Pnud finance de moins en moins et l'Etat de plus en plus. Nous sommes arrivés aujourd'hui au financement total de l'Etat gabonais qui s'est rapidement adapté à ce nouveau mode de fonctionnement que la crise économique et le manque de disponibilité des ressources de l'Etat sont venus entraver.

Quand je suis arrivée, le Pnud et cinq autres agences des Nations unies étaient logés derrière le Palais de justice et nous payions cinq millions de francs par mois. Depuis 2015, l'Etat gabonais a logé gratuitement les Bureaux des Nations unies dans un seul immeuble, prenant aussi en compte les frais liés à l'eau et à l'électricité. Ceci constitue une preuve de la considération que l'Etat gabonais a pour les Nations unies et démontre son souhait de voir ce partenariat se perpétuer. Toutefois, la crise financière a empêché l'Etat de financer les projets pour lesquels il s'était engagé et à la hauteur à laquelle il s'y était engagé. Nous avons géré la situation ensemble et nous continuons à gérer les défis qui se présentent, ensemble. J'espère que l'Etat s'acquittera de ses engagements dès que la situation économique sera meilleure. Dans tous les cas, Nous avons pu trouver un modus vivendi pour fonctionner.

Le gouvernement gabonais et le Système des Nations unies viennent de signer un accord de partenariat pour la période 2018-2022. Pouvez-vous nous décrire les principaux défis dans le cadre de sa mise en œuvre ?

- Il faut déjà retenir que le gouvernement et les Nations unies sont d'accord sur les actions à entreprendre qui sont alignées sur les priorités nationales, sur les priorités et les valeurs des Nations unies, sur la vision de l'Union africaine et sur l'accord de la COP 21. Reste à trouver la majeure partie des finances pour mettre en œuvre ce plan. Il s'agit là d'un défi. Les Nations unies et le gouvernement vont travailler ensemble pour essayer de voir comment gérer cette situation, sans forcément lever des fonds qui sont inaccessibles, mais peut-être en générant un meilleur paiement des taxes et impôts dus à l'Etat tant au Gabon qu'à l'extérieur, en assurant une meilleure gestion des finances publiques, en diversifiant l'économie, en transformant davantage de matières premières au Gabon, et en luttant contre la corruption, ce qui permettrait de financer le développement pour les plus démunis. Je ne suis pas pessimiste.

Au moment où votre mission s'achève, avez-vous le sentiment d'avoir tout accompli ou alors, vous nourrissez quelques regrets de ne pas avoir fait ce que vous auriez voulu faire ?

- Je n'ai pas le sentiment d'avoir tout accompli. Je serais restée vingt ans, je n'aurais pas tout accompli. Ce sont des processus qui sont en marche, et qui se réalisent avec le temps et le travail. Je ne regrette rien. Les choses se sont faites comme elles ont pu se faire, comme elles devaient se faire. Nous avons fait du mieux que nous pouvions, avec les moyens que nous avions, avec les capacités limitées de notre Bureau actuel et avec la collaboration du gouvernement. Je n'ai rien à regretter, j'ai seulement à espérer que les choses évoluent dans le bon sens et que le gouvernement et les Nations unies continuent de travailler dans la bonne entente et la bonne cohésion pour que le bien être des Gabonais et des Gabonaises puisse être effectif. Les Nations Unies souhaitent voir un Gabon prospère, qui comme certains pays, n'aura besoin des Nations unies que pour la diplomatie internationale et les responsabilités par rapport aux programmes mondiaux tels que les ODD, les changements climatiques et les conventions des droits de l'Homme. Tel est notre souhait. Nous sommes là pour accompagner et si nous avons bien accompagné de sorte que le pays arrive à un développement tel que nous n'avons plus besoin d'être là, nous aurons réussi notre mission.

Nous arrivons au terme de notre entretien. Auriez-vous des sujets sur lesquels vous voudriez revenir et que nous n'avons pas abordés ?

- Il y a certainement des points que nous n'avons pas pu élucider. On ne peut pas tout dire lors d'une interview. Mais, ce que je dois dire, c'est que mon séjour au Gabon a été une expérience enrichissante. J'ai beaucoup appris. On apprend souvent grâce à l'adversité, grâce à la difficulté. J'ai découvert un nouveau pays, en plus de ceux que je connaissais auparavant. Le Gabon est un pays magnifique dans lequel j'ai développé des relations professionnelles excellentes. Je ne sais pas si c'est très diplomatique de le dire mais les relations que j'ai développées avec le gouvernement gabonais sont excellentes et j'en emporte d'excellents souvenirs. De plus c'est au Gabon que je prends ma retraite, même si je compte continuer à œuvrer, dans un cadre personnel dans les domaines de la protection des droits de l'Homme, du dialogue entre l'Afrique et la diaspora et les personnes d'ascendance africaine. Pour moi, c'est une belle fin d'avoir apporté une petite contribution au développement du Gabon où je laisse enfin une partie de ma vie. Merci beaucoup.